



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION
ET DES FINANCES

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Offres publiques d'emplois

de postes à pourvoir pour l'année scolaire 2026-2027

Enseignements obligatoire et postobligatoire

2^{ème} phase



Les offres d'emplois sont disponibles sur :

- ✓ www.rpn.ch/emplois
- ✓ www.ne.ch/se0
- ✓ www.ne.ch/offres-emploi

Enseignement obligatoire (années 1 à 11)

A. Enseignement obligatoire : informations importantes pour les candidat·e·s

1. De par la loi, le personnel enseignant doit être domicilié en Suisse et y vivre.
2. La signification de l'astérisque figurant à côté des OPE est la suivante : * = Le poste sera probablement repourvu par voie d'appel (*la personne actuellement chargée du poste est candidate*)
3. L'entrée en fonction des postes mis au concours dans le présent document est prévue pour le début de l'année scolaire 2026-2027.
4. Le délai de postulation est fixé au : **vendredi 17 avril 2026.**
5. Les dossiers de postulation doivent contenir :
 - a) une lettre de motivation ;
 - b) un curriculum vitae ;
 - c) une copie de vos titres académiques et pédagogiques ;
 - d) une copie de vos certificats de travail ;
 - e) une copie de votre extrait du casier judiciaire « classique » datant de moins de trois mois.

Avec le dossier de postulation, il est suffisant d'envoyer une copie de votre extrait du casier judiciaire « classique ». Les personnes venant de l'étranger et qui sont domiciliées en Suisse depuis moins de 5 ans, doivent transmettre une copie de l'extrait du casier judiciaire étranger ainsi qu'une copie de l'extrait du casier judiciaire « classique » suisse. Les personnes domiciliées à l'étranger doivent envoyer une copie de l'extrait du casier judiciaire étranger. Les extraits du casier judiciaire provenant de l'étranger doivent être transmis dans une langue nationale suisse ou en anglais. Ils doivent être délivrés par l'autorité compétente du pays concerné. Une fois engagé·e, l'extrait papier original¹ ainsi qu'une copie de la pièce d'identité sont à transmettre impérativement au nouvel employeur. Ce document ne doit pas dater de plus de trois mois. Les frais liés à la commande de l'extrait sont à la charge du/de la candidat·e. Vous trouverez toutes les informations relatives à la commande de l'extrait du casier judiciaire suisse sur le site Internet de l'[Office fédéral de la justice \(OFJ\)](#).

6. La lettre de motivation peut être demandée sous la forme dactylographiée ou manuscrite. Il convient dès lors d'être attentif·ve à la forme requise dans l'offre (*indication figurant sous l'adresse de postulation*).
7. Un numéro de téléphone doit être indiqué dans la lettre de motivation.
8. Il n'est pas nécessaire d'adresser la correspondance de candidature sous pli recommandé.

B. Enseignement obligatoire : publication des OPE - comment être informé·e directement ?

La 1^{ère} phase des OPE (en février) et la 2^{ème} phase (en mars-avril) servent à mettre au concours les postes avec un astérisque ainsi que ceux qui sont à pourvoir.

En dehors de ces deux phases, les postes à pourvoir peuvent être publiés en tout temps. Afin de suivre la publication de ces OPE, le SEEO met à votre disposition une bourse à l'emploi qui vous permet de recevoir automatiquement un courrier électronique d'information dès qu'un poste est mis au concours.

¹Soit le document officiel reçu de l'autorité compétente (pour la Suisse : l'Office fédéral de la justice).

Vous avez la possibilité de vous y abonner via un formulaire très simple sur le site Internet suivant : www.rpn.ch/emplois → Infos emplois → Bourse à l'emploi Inscription - désinscription, dans la colonne de gauche.

C. Enseignement obligatoire : où trouver des informations complémentaires ?

Vous trouverez sur la page Internet du secteur droit et ressources humaines du SEEO (www.ne.ch/seo), onglets « Droit et ressources humaines », « Offres d'emplois », sur la colonne de gauche, des réponses aux questions suivantes :

- *Où peut-on trouver des informations sur les cercles scolaires, les écoles spécialisées et les institutions avec classes internes ?*
- *Quelles sont les démarches à effectuer lorsque l'on est titulaire d'un diplôme d'enseignement obtenu à l'étranger ?*
- *Quels sont les titres exigés pour enseigner dans la scolarité obligatoire ?*

Les informations concernant le salaire sont disponibles dans les onglets "Salaire" et "Documents à télécharger".

Vous trouverez encore d'autres informations sur la page Internet précitée.

Enseignement postobligatoire (formation professionnelle, formation académique et formation générale)

A. Enseignement postobligatoire : généralités

L'entrée en fonction des postes mis au concours dans le présent document est prévue pour le 1^{er} août 2026.

Le délai de postulation est fixé au : **dimanche 19 avril 2026**

Le/la candidat·e doit vivre en Suisse. La loi impose en effet aux titulaires de fonction publique d'avoir leur domicile en Suisse et d'y vivre. D'autre part, lors de l'engagement et de la nomination, un extrait du casier judiciaire sera exigé.

Les dossiers de candidature doivent contenir une lettre de motivation, un curriculum vitae, les titres académiques et pédagogiques, les certificats de travail (regroupés dans un seul fichier PDF) ainsi qu'une copie de la carte d'identité ou du titre de séjour.

B. Enseignement postobligatoire : conditions pour postuler

Formation professionnelle :

- a) Avoir une expérience de 6 mois en entreprise. Être au bénéfice d'un titre d'une haute école (master, bachelor), ou d'un diplôme de formation professionnelle supérieure (diplôme ou brevet fédéral ou diplôme ES) ou titres équivalents.
- b) Être au bénéfice d'un titre pédagogique correspondant au type d'enseignement et au taux d'activité (HEFP, HEP avec complément HEFP). Le titre pédagogique de l'HEFP peut être obtenu en cours d'emploi.

Formation académique / formation générale :

- a) Être au bénéfice d'un master ou d'un titre jugé équivalent et d'un titre pédagogique HEP.

C. Enseignement postobligatoire : remarques

- a) Pour tous renseignements, les candidat·e·s sont prié·e·s de s'adresser à la direction du centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) ou du lycée concerné.
- b) Dans le cadre de leur enseignement, le personnel enseignant peut être appelé à dispenser des leçons de même type dans le lycée concerné ou dans l'ensemble du CPNE.

Enseignement obligatoire

Offres d'emplois

Années 1 à 11 (cycles 1, 2 et 3)

Cercle scolaire Le Locle (CSLL)
Hôtel-de-Ville 5
2400 Le Locle

**Les postulations doivent être envoyées
par messagerie électronique à l'adresse
suivante : ivan.deschenaux@rpn.ch**



**La lettre de motivation doit être
dactylographiée.**



- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (12-15 périodes) pour les années 5 à 8 de la scolarité obligatoire (cycle 2)
- 2 enseignant·e·s généralistes à temps partiel (12 périodes) pour du co-enseignement dans les années 1 à 2 de la scolarité obligatoire (cycle 1)
- 1 enseignant·e généraliste à temps partiel (12-15 périodes) pour les années 5 à 8 de la scolarité obligatoire (cycle 2)

Enseignement postobligatoire

Offres d'emplois

Formation professionnelle

CPNE-CG
Pôle Commerce et Gestion

- 1 poste partiel (50%-65%) d'enseignant·e de branches professionnelles pour la filière CFC employé·e de commerce (technologie numérique)

Les dossiers de postulation doivent être déposés en ligne sur la page suivante :

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SRHE/offres-emploi/Pages/accueil.aspx>

- 1 poste partiel (40%-45%) de formateur·trice d'adultes pour les filières professionnelles supérieures tertiaire B

CPNE

CPNE-BC
Pôle Bâtiment et Construction

- 1 poste partiel (60%) d'enseignant·e de branches professionnelles et formateur·trice pratique + CIE pour le secteur gros-œuvre

Les dossiers de postulation doivent être déposés en ligne sur la page suivante :

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SRHE/offres-emploi/Pages/accueil.aspx>

CPNE

CPNE-TI
Pôle Technologies et Industrie

- 2 postes partiels (50% et 60%) de formateur·trice pratique + CIE pour la filière CFC médiamaticien·ne

Les dossiers de postulation doivent être déposés en ligne sur la page suivante :

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SRHE/offres-emploi/Pages/accueil.aspx>

CPNE

Formation académique / formation générale

Lycée Blaise-Cendrars
2300 La Chaux-de-Fonds

2 postes partiels (10%) d'enseignant·e de
maturité gymnasiale et spécialisée en
psychologie / pédagogie

Les dossiers de postulation doivent être déposés
en ligne sur la page suivante :

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SRHE/offres-emploi/Pages/accueil.aspx>

